

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE OLIVIER DE SARDAN » en abrégé « COLIS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA M'POUTO
EXTENSION, Lot 525, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE OLIVIER DE SARDAN » en abrégé « COLIS »

Objet : • La gestion et l'administration d'écoles secondaires

notamment

• l'administration et la gestion du Collège Privé Olivier "colis" de Sardan de Riviera CIAD, homologué par la décision numéro 3685/MENE/DEEP du 18 juillet 2018 et par la décision numéro 3885/MENA/DEEP du 23 juin 2021

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

• La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA M'POUTO
EXTENSION, Lot 525, Ilot 30

Dirigeant(s) Mlle N'GUESSAN AHI ANGE-MARIE
DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01628 du 18/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10557/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

